



AU SOMMAIRE

Communiqués

Aménagement des villages
Boulangerie de Taurines
Fondation du patrimoine
Vœux / Civilités / Divers
Commémoration 11 novembre

Rétrospectives 2022

Solidarités

Téléthon

Actualité des associations

EPAGE du Bassin du Viaur

Chroniques d'Autan

L'édito du maire

A l'aube de cette nouvelle année, je vous présente tous mes meilleurs vœux ; santé, bonheur et réussite pour vous et vos proches.

Qu'elle soit porteuse d'espoir et nous donne confiance en l'avenir.

Après deux années difficiles dues à la crise sanitaire, nous avons pu à nouveau nous réunir et retrouver une certaine sérénité.

Je remercie tous les bénévoles de nos associations qui ont animé la commune pour apporter du lien social et de la convivialité.

Merci à ceux qui ont retroussé leurs manches pour aménager la deuxième salle du Château, le vestiaire de foot, les chemins de randonnée, ...

Ensemble nous pouvons agir pour améliorer le bien vivre sur notre commune. Soyons chacun acteur.

Comme disait Gandhi : " Soyez le changement que vous désirez voir dans ce monde. "

Mes très sincères vœux à tous.

Nadine Vernhes

> Aménagement de Taurines

La municipalité de Centrès a convié les habitants de la commune à prendre connaissance des propositions du projet d'aménagement du village de Taurines dans le cadre de l'opération « cœur de village » et aménagement de la traverse routière.

En préambule Nadine Vernhes, Maire de la commune a informé le public de la réfection prochaine des réseaux d'adduction d'eau potable dans le village et de la réalisation du terrain multi-sports sécurisé dédié à la pratique sportive en plein air.



Ensuite la parole a été donnée à Philippe Terral, architecte à l'atelier Triade, et Ludovic Allègre, maître d'œuvre du Cabinet Études et Conseils LBP. Leur analyse met en évidence un village singulier aux décors naturels qualitatifs enrichi d'éléments patrimoniaux remarquables, le château, l'église, les croix. Depuis un siècle la physionomie du village a peu évolué, le bâti s'est égrainé dans le temps le long de la grand-route. Toutefois un habitat lâche et épars, une voie passante élargie, un stationnement peu défini en font un village destiné à la voiture et très peu sécurisé.

L'enjeu essentiel de l'opération cœur de village sera de redéfinir la scénographie de l'espace public et de la route départementale afin de créer des espaces à vivre confortables et conviviaux. Les aménagements proposés consistent à ralentir les voitures, gérer le stationnement, redonner du sens aux espaces publics autour de l'église et du Château et accompagner le piéton le long de la traversée du village. Le périmètre considéré, de la Vierge à la boulangerie, sera réalisé en plusieurs tranches de travaux.

La présentation du projet à la population a permis d'expliquer sa cohérence en lien avec les directives actuelles liées à la sécurisation du village, à la désimperméabilisation des sols et de prendre en compte les diverses observations et requêtes des villageois.

Les intervenants ont insisté sur la nécessité de préserver l'identité rurale du village et d'en faire un lieu accueillant vivant dédié aux habitants.

> Aménagement de Tayac

Vendredi 28 octobre, la municipalité a invité la population de la commune à prendre connaissance du projet de l'opération « cœur de village de Tayac ».

Philippe Terral architecte de l'Atelier Triade et Ludovic Allègre du cabinet Études et Conseils LBP ont présenté sur plans leurs propositions d'aménagement.



Le défi du projet consiste à sécuriser l'espace public, créer des espaces à vivre fonctionnels et agréables tout en prenant en considération les besoins des riverains et des agriculteurs. Philippe Terral a repris l'évolution historique du centre du village, il souhaite créer une organisation du lieu et en structurer l'espace.

Contenir la voirie pour limiter la vitesse des automobilistes, rendre accessible à tous l'église, désimperméabiliser les sols pour favoriser l'infiltration de l'eau... tel est le cadre donné auquel les concepteurs doivent se conformer.

Les participants se sont exprimés sur leur vision du projet, sur les pratiques du quotidien, tous ces échanges ont alimenté un débat posé et constructif.



> Une page se tourne à la boulangerie de Taurines

L'artisanat, la qualité, l'amour du métier, des mots affichés dans le magasin de la boulangerie, pâtisserie de Taurines.

A l'entrée un « M » majestueux est incrusté dans la vitrine, c'est le « M » de Mathieu Letellier, le nouveau repreneur de la boulangerie-pâtisserie Rouvellat & Fils.

Donc, depuis cette fin d'été, Mathieu, sa compagne Laurence et Jean-Marc sont au « pétrin ».



Jean-Marc Rouvellat, le pâtissier

Dès 16 ans Mathieu fait son apprentissage à Saint-Georges-de-Luzençon puis s'installe à la Salvetat-Peyralès. Il se reconvertisse ensuite en tant que salarié.

À la question, pourquoi choisir le milieu rural, il répond, « c'est une clientèle fidèle, chaleureuse ». Il tient à souligner que les conditions de vente des locaux ont été favorisées dans le bon sens par la famille Rouvellat.

Mathieu, 34 ans, insiste sur le fait qu'il emploie une farine LABEL Rouge Le Régalo. C'est 30 quintaux par mois. Il travaille au levain et façonne à la main. On ressent en lui la passion du métier. Il en faut car les nuits sont courtes...



Mathieu Letellier, le boulanger

La famille Rouvellat, c'est toute une histoire à Taurines. Ils arrivent en mai 1962, de Cassagnes-Bégonhès. Ils reprennent la boulangerie Célestin Angles, suite à la gérance Clément Lacombe.

60 ans de présence, 3 temps complet, 3 temps partiel, un métier en famille, 2 tournées journalières rayonnant sur la région.

Au début, c'était la boulangerie puis la pâtisserie s'est ajoutée par l'arrivée de Jean-Marc formé à cette spécialité et enfin complétée par l'épicerie.

C'était le temps où les agriculteurs fournissaient le blé pour la consommation annuelle. Il fut même un temps où 1 kg de blé donnait droit à 1 kg de pain ; juste après guerre.

Georges Calmels

> Fondation du Patrimoine

Le mardi 20 décembre 2022, au château de Taurines, Nadine Vernhes, représentant la commune de Centrès et Patrice Lemoux, délégué départemental de l'Aveyron à la Fondation du Patrimoine ont signé la convention de collecte de dons.

Cette convention s'inscrit dans le cadre d'une campagne d'appel aux dons qui vise à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité.

Aujourd'hui, les menuiseries nécessitent une rénovation urgente, car elles sont détériorées et subissent des infiltrations d'eau. La dépose et le remplacement de toutes les fenêtres font donc l'objet de cette priorité de travaux.

Devant le coût conséquent mais nécessaire de ces travaux patrimoniaux, la commune de Centrès a souhaité faire une collecte de dons en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Vous pouvez y contribuer grâce à cette souscription.



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site «www.fondation-patrimoine.org» ou le site de la commune de Centrès «www.centres.fr».

> Civilités

Les encombrants, chaises, bois, plastiques... doivent être obligatoirement déposés en déchèterie. Leur dépôt en conteneur ou le dépôt sauvage est strictement interdit et sera sanctionné et verbalisé.

Tout propriétaire ou exploitant possédant des **arbres dangereux, des branchages gênants en bord de voie communale** est contraint de procéder à l'abattage ou à l'élagage de ces arbres.

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office par une entreprise habilitée aux frais du riverain après mise en demeure par lettre recommandée.

> Invitation aux vœux du Maire

Nadine Vernhes, Maire de Centrès et son conseil municipal sont heureux de convier tous les habitants de la commune à la cérémonie des vœux organisée à l'occasion de la nouvelle année.



C'est avec plaisir qu'ils vous accueilleront le **samedi 14 janvier à 11 h** au **Château de Taurines**.

> Divers

- **Commande groupée de fuel** : Pensez à contacter la mairie.

- **Les sacs jaunes** pour le tri sélectif sont **disponibles en mairie** et peuvent être retirés aux heures d'ouverture.

- Le conseil municipal a validé l'**achat de 500 gobelets réutilisables** auprès de l'ESAT de Ceignac. Ils sont une alternative aux gobelets jetables à usage unique, leur utilisation participe à la protection de la planète.

Ils sont à la disposition de toutes les associations de la commune et disponibles en mairie.

> Coupures d'électricité

Plusieurs annonces ont été faites au travers des médias de coupures d'électricité.

Les élus du département ont été également informés de cette situation.

La mobilisation de tous a permis, jusqu'à présent d'éviter les coupures. Pour être informé, des outils sont mis en place par les gestionnaires du réseau de distribution d'électricité: monecowatt.fr.

Vous pouvez vous signaler en mairie, si vous pensez qu'une coupure de 2 heures peut vous mettre en danger.

Il faut tout de même relativiser ces éventuelles coupures d'électricité. En effet, chaque année nous subissons sur notre commune des coupures d'électricité qui sont dues à des travaux sur les lignes ou à des tempêtes de vent ou de neige... Il n'y a aucune raison de s'alarmer, faisons simplement attention à notre consommation.

> Hommage et mémoire, le 11 novembre à Tayac

« Le sacrifice de nos poilus nous oblige, il nous rappelle que la paix a un prix, et que nous devons désormais être unis avec ceux qui étaient hier nos adversaires, car « ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir » écrivait Anatole France.

Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté. C'est la reconnaissance que la Nation doit à ses combattants, à ceux qui sont tombés et à ceux qui ont survécus. »

C'est en ces termes que Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et Madame Patricia Mirallés, Secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire ont invité les Français ce 11 novembre au devoir de mémoire et à rendre hommage. Un hommage qui relie les soldats d'hier et d'aujourd'hui car leur mission est bien de protéger les Français pour la sûreté du monde et du quotidien.



La population, les élus se sont retrouvés autour des Anciens combattants de la commune devant le monument aux morts de Tayac le dimanche 13 décembre pour commémorer toutes ces victimes qui se sont battus « pour que les valeurs de notre pays restent sauvées, valeurs incarnées par ces trois mots : Liberté, Égalité, Fraternité ».



A la fin de son discours Nadine Vernhes, Maire de la commune remerciait les Anciens combattants, les élus et les habitants et terminait son propos en référence à Annie Ernaux, prix Nobel de littérature questionnant sur le sens de cette société de consommation : « nos poilus ne se sont pas battus pour plus d'avoir, mais pour plus d'être » ; et de citer l'auteure « *Le temps commercial violait de plus belle, le temps calendaire. C'est déjà Noël soupiraient les gens devant l'apparition des jouets..., débilisés..., qui oblige de penser son être, sa solitude, et son pouvoir d'achat par rapport à la société comme si la vie entière aboutissait un soir de Noël* ».



Le site officiel de la commune *centres.fr* est en ligne depuis quelques mois déjà.

Allez le visiter, pour (re)découvrir votre commune, son histoire, son patrimoine, sa vie économique et associative. Vous y trouverez également les actualités et les diverses manifestations, les compte-rendus des conseils municipaux ainsi que nombreuses autres rubriques !



> Les premières éditions

- Dans la cour du Château de Taurines avec l'Association Château de Taurines le 19 et 21 août.

Deux jours, trois spectacles dédiés au Théâtre, lors du festival «Théâtre à ciel ouvert» :

"Les contes des Hauts Plateaux", première représentation élaborée in situ par la compagnie "En Eaux Troubles" ; **"Le Médecin malgré lui"** de Jean-Baptiste Poquelin dit Molière, revu et adapté par la compagnie "Du Petit Matin" ; Le retour de la compagnie "Singulier Pluriel" avec le spectacle dansé, bilingue français et langue des signes autour de la poésie de Prévert : **"Paroles sans parole"**.

- A Centrès le 16 octobre **1er marché gourmand avec les producteurs de « chez nous »** organisé par les Caminaïres lors de la fête de la randonnée pédestre :

200 marcheurs ont arpenté les sentiers balisés des vallées du Céor et du Viaur

300 convives ont découvert les spécialités proposées par les producteurs locaux.

> Les improbables

- Durant l'été **Daniel Coulet**, artiste exposant au château de Taurines a animé plusieurs rencontres artistiques dans son atelier d'été à Tayac. Pour l'assistance ce fut une sensibilisation au modelage et à la création d'œuvres, notamment une baptisée: «le Christ de Tayac».



- Le 25 septembre à la salle des fêtes de Tayac le public était convié au spectacle **« Cent culottes et sans papiers »** joué par le collectif SOTIE. Ce spectacle au propos poétique et philosophique porté par le Centre Social et Culturel du Pays Ségali, soutenu par l'association YaQua et Compagnie faisait suite à sa résidence d'artistes au sein de la commune.

- Le 10 novembre en l'église de Taurines **le groupe vocal de Montbazens et son orchestre de chambre dirigé par Nicole Loiseau** ont interprété un programme délicat de chants, musiques latinos et baroques nommément la Messe Luthérienne en sol majeur de Jean Sébastien Bach.



> Les incontournables

- A Centrès le 13 juillet, place du Miramont, **rencontre conviviale avec un buffet gourmand** organisé par l'association YaQua et Compagnie et le café associatif.

Les traditionnelles fêtes votives orchestrées par les 3 comités des fêtes des 3 villages.

Ambiances musicales associées aux joyales agapes ont rythmé ces 3 week-end de fêtes .

- A Tayac, le samedi 23 juillet 700 festivaliers ont « boulégué » avec le duo « No Résé ».

- A Taurines, le 1er week-end du mois d'août 2 jours non stop d'animations étaient programmées avec notamment l'immanquable déjeuner à la truite et tête de veau du dimanche matin.



- A Centrès, le 14 et 15 août le rendez vous autour du musette et du folklore, a drainé un public curieux et averti.

> Les travaux voirie

105 000€ HT sont alloués à la voirie communale ; cela représente 25% du budget communal.

Les plus importants concernent :

- La voie communale du Serieysol (intersection D83 route de Cassagnes) au village Tayac, accotements, busage, et goudronnage partiel
- la route de la Suderie, accotements, curage de fossé, busage, goudronnage partiel,
- le village du Vialardel : enrochement,
- la voie communale du Garripes au Cassagnol, réfection partielle de la chaussée, goudronnage,
- la voie communale de la Lande à l'Herm, goudronnage et curage des fossés,
- la voie communale de la Bruyère au carrefour de Ginestet, goudronnage,
- le colmatage des trous de chaussée, point à temps, a été réalisé par les employés municipaux sur toute la voirie communale.



> Les aménagements

- **La construction du plateau multi-sport** a été confié à l'entreprise Couronne (STPM) de Montauban pour un montant de 66 000 € HT, la commune a bénéficié de 55 % de financement provenant de l'État, Région et Département.

La finition du sol (peinture) sera réalisée au printemps.

Les stomos posés en limite feront l'objet d'un projet pictural avec les enfants.



- **L'entretien des passages difficilement accessibles des sentiers pédestres référencés au topo-guide** a été délégué à l'entreprise Parc et jardins de La Primaube.

- **La réfection du plancher du 2° étage du Château de Taurines.** Effectuée bénévolement par l'association « Château de Taurines » cela consiste à restaurer le plancher des salles d'exposition du 2° étage. Les matériaux, lambourdes, planches OSB, visserie et peintures sont financés par la commune pour un montant de 10 000 € (HT).



- **La réhabilitation du vestiaire du terrain de foot** a été fait bénévolement par les chasseurs de la société de chasse Taurines - Tayac. Les fournitures pour un montant de 3 700 € ont été financé par la commune.

Ce local comprenant un espace cuisine et un espace réunion est aussi mis à disposition à l'association Sport quilles Taurines - Tayac.

La partie arrière est réservée à la mise en place d'une douche et toilette publiques.



- **La réfection de l'appartement de la poste à Centrès.** Les artisans locaux sont intervenus pour les travaux concernant la plomberie et le placoplâtre. Les employés communaux ont réalisé les travaux de peinture, de finitions et les divers aménagements.

- **La réhabilitation des fenêtres de l'appartement situé au dessus du café Miramont** est confiée à l'entreprise REY menuiserie de Ceignac. Le Conseil Municipal a choisi des fenêtres en aluminium pour un montant de 7 000 € HT.

> Bilan du Téléthon

"Ensemble, on ne lâche rien !"

Porté par les malades atteints de pathologies génétiques rares et leur famille, l'AFM TÉLÉTHON s'est mobilisé cette année autour du thème « ensemble, on ne lâche rien » en résonance à l'élan solidaire engagé autour des médecins, des chercheurs, des bénévoles et des donateurs pour soutenir le combat des malades.

Ce combat, issu de la volonté des familles des malades, aujourd'hui fort médiatisé, très populaire a donné les moyens à l'AFM Téléthon de créer ses propres laboratoires et d'accélérer la mise au point des traitements.

Le Généthon, a été créé en 1990 par une association de malades. Ce laboratoire à but non lucratif, leader mondial de la thérapie génique des maladies rares, développe des thérapies innovantes pour les maladies rares neuromusculaires, pour les maladies du système immunitaire du sang, du foie, de la vision. Il propose aux patients ses propres médicaments.

I.Stem, est le 1er centre de recherche français travaillant sur les cellules souches (régénératrice des organes).

Institut de myologie, il est le centre de recherche européen où sont assurées les activités de recherche, d'évaluation des consultations médicales sur le muscle.

La thérapie génique (guérir par les gènes) obtient des résultats probants chez les patients atteints de maladie génétique, elle irrigue aussi la recherche du cancer, du diabète, des maladies de la rétine ... et tant d'autres.



La municipalité de Centrés en lien avec les associations de la commune ont relayé l'appel de l'AFM Téléthon et participé à l'élan solidaire le 11 décembre 2022.

Lors de cette journée 3 événements se sont succédés autour du village de Tayac.

La marche du Téléthon dans les sentiers de la vallée du Viaur accompagnée par les Caminaires de Centrés, le drive « soupe au fromage » du Téléthon géré par les Comité des fêtes, le Club des trois Vallées, le sport-quilles, l'Association du Château et le concert-chorale du Téléthon animé par l'Écho des 100 Vallées de Naucelle et la chorale « YaQua Chanter » de Centrés.

130 repas ont été distribués générant un bénéfice de 751,85 €, le bénéfice de la collecte de dons a été de 731,35 €, la dépense concernant le pot de l'amitié a été de 90 €.

C'est une remontée de fonds de 1393,10 € qui sera versé à l'AFM Téléthon.

Le Téléthon est un combat reconnu d'intérêt général, au nom de L'AFM Téléthon, la municipalité remercie chaleureusement les associations et leurs bénévoles pour leur implication et leur engagement dans la réalisation de cette journée en faveur de la cause Téléthon.

Merci à vous tous participants, donateurs **pour votre précieux soutien !**



> Fête de la randonnée

C'est le dimanche 16 octobre que plus de 200 randonneurs sont partis de la salle des fêtes de Centrès pour découvrir, sous les couleurs automnales, les pentes du Céor et du Viaur.

A l'arrivée, le marché gourmand a pu satisfaire l'appétit de tous les participants auxquels s'étaient joints la population locale.

Les Caminaïres remercient tous les participants, la municipalité, les producteurs locaux qui ont su proposer des plats de qualité, le comité des fêtes pour le matériel mis à disposition et vous donnent rendez-vous pour la deuxième édition de la fête de la randonnée au mois d'octobre prochain.



> Programme des sorties

15 janvier 2023 : Entre Lézert et Viaur - Castelmarty

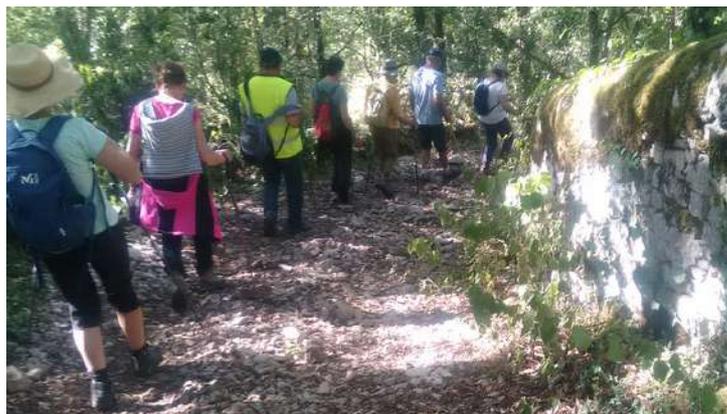
Départ Place de la salle des fêtes à Lavernhe - Rebouyrès - La Varélie - Le Clapas - le Puech de Lacassagne - Beauregard - La Placade - Rebouyrès - Lavernhe
9 km - 2h30 - 200 m de dénivelé.

Rdv salle des fêtes de CENTRÈS à 13h30.

19 février 2023 : Rando proposée par Isabelle au départ de Comps-la-Grandville

Départ Place de l'église de Comps la Grandville - Abbaye de Bonnecombe - église St Sauveur à Pont de Grandfuel - La Besse - Mazars - Comps la Grandville
12 km - 3h30 - 260 m de dénivelé.

Rdv salle des fêtes de CENTRÈS à 13h30



> Programme des sorties

19 mars 2023 : Le Bois du Moussu - Bégon - le Coustil

Départ Place du monument aux morts à La Selve - le Bois de Moussu - Bégon - la croix de Filou - la Bernadie - La Selve
10,5 km - 3h15 - 170 m de dénivelé.

Rdv salle des fêtes de CENTRÈS à 13h30.

• 16 avril 2023 : Le Buenne

Départ Aux Janenques (Près de la Salle des fêtes de MAYRAN) - Ruffepeyre - Les Ausselets - Croix de la Vidalie - Pioux - Bellevue - La Ponsardie - Verdunes - le Cassan - Mayran
12,8 km - 4h00 - 207 m de dénivelé.

Rdv salle des fêtes de CENTRÈS à 13h30.

• 14 mai 2023 : La vallée du Viaur - le chemin de Boudou

Départ Place du village de Lespinasolle (à proximité de l'église) - Le Bouyssou - La Roque - Pont de Cirou - Cirounet - La Grange de la Garène - Le Figuier - Lespinasolle
12,5 km - 4h15 - 350 m de dénivelé.

Rdv salle des fêtes de CENTRÈS à 13h30.

• 18 juin 2023 : Sortie à la journée avec repas tiré du sac à Moyrazès

Départ Place au centre du bourg de Moyrazès - Le Cayla - Cours - La Croix de Nances - le rocher de Nances - Le Castanié - Soleillagou - Fontanels - Puech Capet - le moulin de Miquelou - le pont de Graunès - Le Besset - Moyrazès
16 km - 4h15 - 300 m de dénivelé.

Rdv salle des fêtes de CENTRÈS à 08h30.

> Sport Quilles

Le Sport quilles Taurines - Tayac a organisé dernièrement sa soirée « soupe au fromage ». Soirée qui a obtenu un franc succès, les habitants de la commune et des alentours ayant répondu présent.

De la soupe au fromage, en passant par la saucisse, le fromage et pour finir la galette des rois, tout était réuni pour assurer de passer un moment de convivialité et de bonne humeur.

Un grand merci à toute l'association pour nous avoir fait passer une très belle soirée.





L'ÉPAGE VIAUR AU SERVICE DE LA RIVIÈRE VIAUR ET DES USAGERS

> Un peu d'histoire

Créé en 1998-2000 le syndicat a engagé un premier Contrat de Rivière Viaur, ce programme vise à redonner vie à la rivière Viaur et à ses affluents en améliorant la qualité de l'eau, restaurant le lit de la rivière et les berges, mettant en valeur l'écosystème aquatique tout en prévenant les inondations. Ce premier programme d'action de 5 ans (2000-2005) a été rapidement suivi d'un second programme 2008-2012 puis d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Ces programmes ont permis de mobiliser des financements pour environ 50 millions d'euros pour l'ensemble du bassin versant du Viaur soit 85 communes Aveyronnaises, Tarnaises et Tarn-et-garonnaises).

En 2019, les services de l'état reconnaissent et labellent le syndicat « EPAGE Viaur : Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Viaur ». Cette reconnaissance basée sur la capacité à agir de la structure reconnaît ce qui a déjà été engagé et permet également de renforcer sa légitimité à engager de nouveaux programmes d'actions dans les années futures.

Aujourd'hui et depuis 25 ans l'EPAGE du Viaur développe des opérations d'amélioration, de gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Les projets communs élaborés au sein de l'EPAGE sont tous axés sur le thème central de l'EAU, s'inscrivent dans le territoire du bassin versant du Viaur et sont contractuels donc basés sur du volontariat.

Autour de Yves Regourd, président du syndicat et de Karine Lacam-Cruilles directrice, l'équipe technique compte aujourd'hui 12 salariés.



> **Les missions de l'EPAGE Viaur**

1. La gestion de l'eau dans son milieu naturel :

Restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques est le cœur de métier de l'EPAGE.

5 salariés, 450 000 € de budget/an sont dédiés aux programmes de travaux.

Élus locaux, propriétaires, exploitants, partenaires techniques et financiers (Département, Agence de l'eau...) travaillent de concert pour réaliser les travaux de préservation des cours d'eau passant essentiellement par la restauration de la végétation des bords de berges : la ripisylve.

L'objectif de ces travaux : retrouver une ripisylve en capacité d'assurer différents rôles :

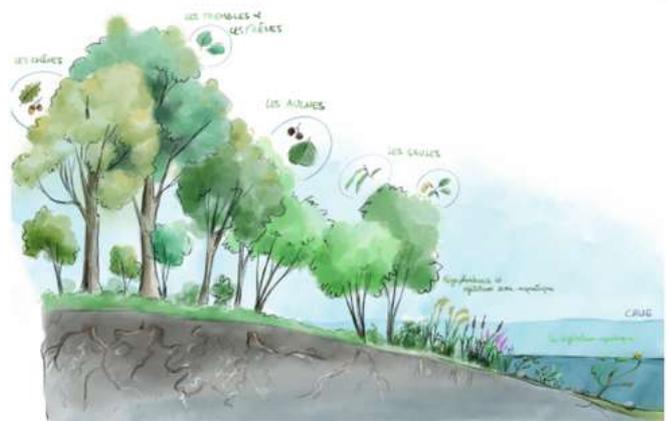
- Rôles mécaniques :
 - Limite les phénomènes d'érosion grâce aux racines des essences qui la compose,
 - Dissiper l'énergie des eaux en cas de crues
- Rôle chimique :
 - Piège les particules issues de l'érosion
 - Constitue une zone tampon en fixant les éléments non utilisés par les parcelles agricoles voisines (nitrates, phosphates...)
 - Participe à l'auto-épuration de la rivière
- Et aussi pour la biodiversité :
 - Limite l'augmentation de la température de l'eau grâce à l'ombrage qu'elle procure
 - Constitue une zone de refuge et un corridor de circulation pour les espèces
 - Effet brise vent ...

Focus sur les parcelles en tête du ruisseau l'Hume

C'est dans ce cadre que l'EPAGE Viaur et le CEN Occitanie (Conservatoire d'Espace Naturel) ont identifié, suite à une sollicitation des résidents de Tayac des parcelles abritant des milieux humides aux sein des sectionaux de Tayac. L'analyse du lieu, qui abritent un ensemble de prairies humides et landes, fait apparaître un enjeu patrimonial du fait de la présence de ces habitats rares pour le territoire. Il a un rôle écologique intéressant en tant qu'habitat pour la faune et assure la fonction de gestion quantitative et qualitative de l'eau. Des espèces végétales protégées ont été identifiées notamment la lobélie brûlante.

Ces parcelles repérées peuvent bénéficier d'opérations de préservation. Dans ce cadre, il est prévu d'engager des actions de restauration (débroussaillage), de remise en gestion (pâturage et fauche) accompagnées à terme des actions de valorisation et sensibilisation au public (sentiers pédagogiques).

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre l'EPAGE Viaur, le CEN, et la commune actuellement en cours de mise en œuvre.



à gauche:
houblon grim pant



à droite:
lobélie brûlante

2. L'accompagnement des agriculteurs avec Agri-Viaur

L'agriculture est l'activité principale du bassin versant du Viaur et occupe 76% de la surface avec 2400 exploitations. C'est pourquoi L'EPAGE Viaur a mis en place des programmes d'actions destinés au monde agricole visant à améliorer la qualité de l'eau, la gestion quantitative de la ressource en eau, la préservation du paysage et sa biodiversité.

Quelques exemples d'actions menées dans le cadre d'Agri Viaur et des PAT (Programmes d'Actions Territoriaux) :

- Pour préserver les berges et le lit des rivières ou des ruisseaux l'EPAGE accompagne les agriculteurs à améliorer le système d'abreuvement des animaux, à mettre en place des aménagements de passages d'animaux, à clôturer ... (cf point précédent).
- L'EPAGE édite 2 fois par an la lettre d'Agri Viaur, fiche technique qui traite des solutions préconisées de préservation de la rivière et de son milieu. (Téléchargeables sur le site internet de l'EPAGE Viaur)
- L'EPAGE propose « la journée expert » qui donne à l'agriculteur des éléments novateurs pouvant concerner l'agriculture de conservation, le pâturage tournant, la fertilité des sols....
- L'EPAGE propose des sorties de sensibilisation « bord de rivière » à destination des collégiens .
- Le programme du PAT du Cône et de la Durenque a permis l'accompagnement de 224 exploitations. L'état des cours d'eau de ce territoire est une belle réussite puisqu'il est passé d'un état médiocre à un état bon en 8 ans.
- Le programme du PAT du Jaoul a permis d'accompagner 65 agriculteurs, des travaux de plantations de haies, mises en défens des berges, mise en place de points d'abreuvement ont pu être réalisés, les agriculteurs ont eu la possibilité de contractualiser les mesures agro-environnementales permettant de réduire l'érosion des sols, et de protéger les zones humides.
- Aujourd'hui deux nouveaux programmes sont engagés sur le bassin versant de la Nauze, et du Congorbe ainsi que sur le Vioulou amont.



« Le PAT, une graine en train de germer dans les esprits »,

le PAT , une méthodologie expérimentale transposable à d'autres territoires aux enjeux similaires.

3. Travail sur la problématique des inondations



Connaître, faire connaître et limiter le risque d'inondation est un enjeu fondamental pour l'EPAGE.

Pour ce faire :

- Les collectivités peuvent être accompagnées pour réaliser et mettre à jour les plans communaux de sauvegarde qui précisent l'organisation interne décidée par la collectivité dans la gestion de la crise (avant, pendant, après) et les bons réflexes à adopter en cas de catastrophe majeure.
- L'EPAGE valorise les connaissances et la mémoire des inondations passées (1906, 1930, 1981, décembre et février 2003, 2021, ...). Des "repères de crues" vont être positionnés tous le long des cours d'eau pour pérenniser cette mémoire. Toutes informations historiques, photos, vidéo sur les crues peuvent leur être envoyés pour participer à ce recueil.
- L'EPAGE accompagne également les collectivités en menant des études sur le fonctionnement des cours d'eau en crue, améliorant la connaissance sur les zones inondables, proposant de actions de prévention et de réduction de la vulnérabilité des enjeux aux inondations.
- **« Là où elle tombe, l'eau doit s'infiltrer »**, l'EPAGE promeut cet adage et accompagne les collectivités pour la désimpermeabilisation et la re-végétalisation des espaces publics. En effet, chaque goutte d'eau qui s'infiltré n'est pas à gérer par le réseau pluvial, n'augmente pas les débits de crue des cours d'eau et recharge les nappes afin de soutenir les débits en basse eaux. Et les bourgs gagnent en qualité de vie !

4. Travail de communication et d'information : de très nombreuses actions sont menées afin d'informer et de sensibiliser la population locale du territoire :

- Les opérations à destination des scolaires

La démarche proposée est de permettre à chaque enfant de voir la rivière comme un milieu vivant à explorer, à respecter et à gérer de façon responsable. Les interventions sont bâties avec les enseignants, se déroulent en salle et sur le terrain.

- Les opérations auprès du grand public et divers professionnels

L'EPAGE Viaur échange régulièrement avec les acteurs locaux : les agriculteurs, les élus, les propriétaires de campings....

L'EPAGE Viaur organise chaque été « **La fête du Viaur** ». C'est l'occasion de découvrir les actions menées par l'EPAGE Viaur mais aussi de s'essayer aux sports de pleine nature : escalade, tir à l'arc, pêche, balades nature, canoë et bien d'autres...

Cette année elle aura lieu à Laguépie le dimanche 11 juin 2023.

Focus Natura 2000, Vallée du Viaur

Le réseau Natura 2000 comprend de nombreux sites naturels européens, identifiés pour la rareté ou la fragilité des habitats et des espèces qu'ils abritent. Ce dispositif vise à préserver ces milieux naturels et les espèces qui en dépendent, tout en tenant compte des activités humaines et des pratiques qui ont permis de les sauvegarder jusqu'à ce jour.

L'état assure la maîtrise d'ouvrage du site « Vallée du Viaur ». L'EPAGE Viaur assure, de concert avec le bureau d'étude Rural Concept, l'animation du site.

Le périmètre de Natura 2000 Vallée du Viaur s'étalant le long du Viaur sur 133 km est en cours de modification passant de 9 300 ha à plus de 17 000 ha. Le site Natura 2000 « Vallée du Viaur » inclut le lit du Viaur (du barrage de Pont-de-Salars à la confluence avec Laguépie) et les versants sauvages au niveau des secteurs des gorges. L'objectif de cette modification est de permettre une mise en œuvre plus efficace des actions en intégrant notamment au site les parcelles riveraines du Viaur.

L'un des principaux objectifs du site Natura 2000 est de préserver et d'améliorer la connaissance des espèces ou habitats d'intérêt communautaire particulièrement emblématiques de la Vallée du Viaur, comme les odonates (libellules) la moule perlière, l'écrevisse à pattes blanches, de sensibiliser les différents publics aux enjeux de conservation de la biodiversité et de mettre en œuvre des programmes de gestion volontaires des habitats naturels.

Focus sur l'incroyable ambroisie

C'est une belle plante pouvant atteindre 1 m en forme de buisson, aux feuilles découpées non odorantes.

Ne pas confondre avec l'armoise annuelle ou commune.

Elle est une menace pour vos cultures.

Elle est une nuisance pour votre santé.

Soyez vigilant, dès son repérage détruisez la et signalez sa présence.

<https://signalement-ambroisie.fr>



Pour tout complément n'hésitez pas à nous contacter :

EPAGE Viaur

Tél : 05.65.71.12.64

Mail : contact@epage-viaur.com

Site Internet : <http://epage-viaur.com>

Les Chroniques d'Autan

La route des Allemands

De plus en plus rares sont les habitants de Centrès qui se souviennent qu'un contingent de prisonniers allemands a construit une route sur la commune à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale. Le temps a fait son œuvre et la plupart ont disparu, ainsi que leur mémoire.

Un étroit chemin à peine empierré, menait jusqu'au milieu des années 40 de la départementale 83, au bas de Centrès, à La Bruyère pour rejoindre à Ginestet celle de Taurines à L'Herm. Si une telle situation était concevable au temps des charrettes et des chevaux, elle ne l'était plus pour le développement probable des engins motorisés et le détour par Taurines représentait un certain nombre de kilomètres. La construction d'une véritable route était donc souhaitable. Le problème résidait dans les finances nécessaires au projet, mais à la fin de la guerre, celles de la commune étaient exsangues.

Or, à cette époque, les camps de prisonniers en Europe, détenaient quelques deux millions de soldats allemands, dont on ne savait que faire. Il était tentant, malgré les Conventions de Genève, qui stipulaient que les prisonniers de guerre ne pouvaient être mis au travail, de les utiliser pour le relèvement de la France. On les envoya donc dans les mines, les usines, la reconstruction, et le reste dans les campagnes. C'est ainsi que la commune de Centrès reçut un contingent d'une quinzaine d'hommes. L'accueil des représentants de ces armées qui avaient martyrisé la France pendant plus de quatre ans, fut plutôt frais. Les massacres et les incendies du Cros et de la Baraque St Jean sur la nationale 88 et celui de Ste Radegonde, étaient trop récents pour que l'oubli ait fait son œuvre dans les esprits. Il s'avéra bientôt cependant, que les Teutons de la commune n'avaient rien de foudres de guerre, encore moins de SS, et s'accommodaient aisément de leur sort. On les avait logés aux Igues, une grange isolée en plein champ, entre Ginestet et Taurines. En fin de journée, ils allaient aider les gens de La Bruyère aux champs. En échange, les gens de La Bruyère et de Ginestet enlevaient les pierres et les terres avec leurs tombereaux et leurs bœufs. La commune, bien sûr, était tenue de les nourrir, ce qui, avec les ressources de la campagne, ne posait pas trop de difficultés. Il était aisé de se procurer des «kartoffeln», (pommes de terre) et autres légumes, quant à la viande, on tuait le cochon dans toutes les fermes. Le dimanche, bien que toujours étroitement surveillés, les prisonniers avaient quartier libre et pouvaient se reposer des fatigues de la semaine. L'ambiance, un peu pesante au début, avait fait place, avec la bonne volonté des deux côtés, à un accord presque amical.

La route à construire suivait dans ses grandes lignes l'itinéraire du chemin existant, sauf en un point où, sur la rive gauche de l'Hume, après le pont construit de longue date, elle devait traverser un champ de la famille Gaubert. Aucun engin mécanique n'était employé, le travail se faisait à la pioche et à la pelle et les matériaux extraits étaient transportés par brouette jusqu'à un endroit dégagé où ils étaient entassés pour enlèvement par les tombereaux. Le travail était dur, mais n'excédait pas les forces de ces hommes jeunes et bien nourris, qui en avaient vu d'autres à la guerre et sous le régime nazi. Le seul point noir consistait pour eux dans l'attitude hargneuse de leur gardien, un Portugais, qui n'hésitait pas à leur lancer des pierres chaque fois qu'il en voyait un relever la tête pendant sa corvée. Les gardiens étaient désignés parmi les militaires, mais aussi recrutés chez les chômeurs. En cas d'évasion, l'employeur, en l'occurrence la Commune, devait verser une prime de capture. Aucune évasion n'a fait l'objet d'un rapport au cours de leur séjour. Le mal du pays, naturel pour tout captif, était peut-être tempéré par l'appréhension de l'état désastreux où se trouvait le leur, dévasté par les bombardements et les privations de l'après-guerre, sans compter le découpage de l'Allemagne en zones d'influence, y compris la plus redoutable d'entre elles, celle de l'URSS, et elle était à plus de mille kilomètres !

Seule la route étroite qui relie maintenant le village de Centrès aux hameaux de La Bruyère et Ginestet, goudronnée depuis, atteste du passage dans notre commune, des vestiges de l'invincible Wehrmacht. Sic transit gloria mundi !*

*Ainsi passe la gloire du monde

D'après le témoignage amical de Maurice Rey
Roger LAURIOL

Directrice de la publication: Nadine Vernhes
Mairie de CENTRES Le Bourg 12120 CENTRES

Ont participé à la rédaction de ce numéro: Nadine Vernhes, Edith Gaubert, André Lauras, Régis Barria
avec le concours de Georges Calmels, Karine Lacam-Cruilles et Roger Lauriol

Réalisé, imprimé et distribué par nos soins